

Agression en psychiatrie sur un soignant à Marseille Parce que l'indignation ne suffit plus ! Soutien de la Fédération FO SPS à la grève des personnels

La Fédération Force Ouvrière des personnels des Services Publics et des services de Santé apporte tout son soutien aux agents de l'AP-HM de Marseille, à leur syndicat FO et plus particulièrement à l'agent agressé vendredi dernier en service de psychiatrie, à sa famille, ses proches et ses collègues.

Il a fallu une nouvelle fois, comme à Reims il y a un peu plus d'un an, que des faits d'une extrême violence se produisent pour que tout le monde s'en émeuve, avant que ces agressions et toutes leurs conséquences ne soient vite oubliées par nos responsables politiques mais certainement pas leurs victimes. L'indignation, depuis longtemps, n'est plus suffisante et l'éveil des consciences n'a manifestement pas servi à prendre les décisions permettant enfin de faire bouger les lignes.

« S'en prendre aux soignants revêt une gravité particulière et aucune violence à leur égard, quelle qu'en soit la forme, ne saurait être tolérée ou banalisée. »
Il y a tout juste un an, commençait ainsi une proposition de loi, depuis promulguée, pour alourdir les peines encourues et renforcer la réponse pénale face à ces violences. Aujourd'hui, une nouvelle PPL est en examen au Sénat (après un premier vote à l'Assemblée) pour consolider la protection fonctionnelle aux agents publics, en résumé pour porter plainte... après les faits ! Là encore, FO déplore une nouvelle fois qu'aucune mesure visant à **prévenir** les violences ne soit mise en œuvre et que, malgré toutes les alertes reprises encore ces dernières semaines dans différents rapports tant sur les violences, la sécurité et la qualité des prises en charge en psychiatrie, rien ne soit concrètement décidé.

La violence n'est pourtant pas inéluctable dans le sanctuaire du soin, même si en psychiatrie elle existe depuis toujours. Depuis de nombreuses années, les coupes drastiques dans les budgets de la psychiatrie n'ont eu d'autres effets que de voir se réduire les effectifs soignants. Parler d'effectifs de soins et presque une grossièreté lorsque, comme à Marseille, les effectifs de sécurité ne sont même pas respectés ! C'est pourquoi la fédération FO SPS exige que les travaux de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur les ratios soignants-soignés enfin créés par une Loi au mois de janvier, débutent rapidement et qu'ils débouchent sur un plan pluriannuel de formation de personnel soignants afin d'arriver à un ratio d'encadrement suffisant permettant d'allier qualité des soins, sécurité, et conditions de travail.

Pour tous ces motifs, la fédération FO SPS soutient tous les personnels et le syndicat FO de l'AP-HM qui a déposé ce lundi 10 mars un préavis de grève pour le 18 mars prochain pour les services de psychiatrie du pôle intersite de la Conception et de Sainte-Marguerite pour dénoncer les conditions de travail des agents des services de psychiatrie, le manque de personnels et l'insécurité.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 mars 2025